

La loi du cochon
Thriller de campagne
La loi du cochon, Canada [Québec] 2001, 95 minutes

Philippe Théophanidis

Le cinéma québécois des années 90
Numéro 216, novembre–décembre 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/59163ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)
1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

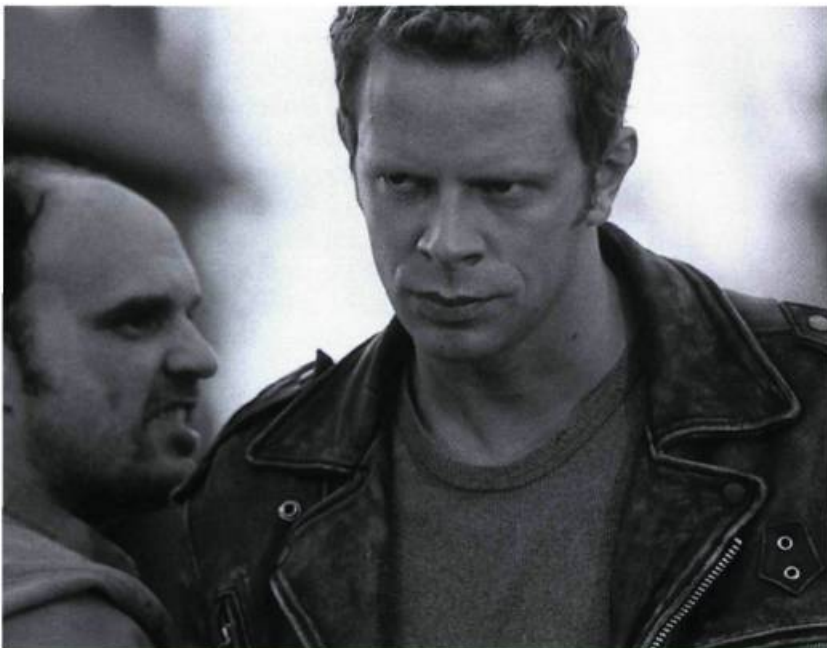
Citer ce compte rendu

Théophanidis, P. (2001). Compte rendu de [La loi du cochon : thriller de campagne / *La loi du cochon*, Canada [Québec] 2001, 95 minutes]. *Séquences*, (216), 40–40.

LA LOI DU COCHON*Thriller de campagne*

Voilà un film québécois qui livre un produit satisfaisant, à la hauteur de ses ambitions. Ce premier long métrage d'Érik Canuel se veut un *thriller* modeste, tourné à la mesure de ses moyens en vidéo numérique. Le scénario de Joanne Arseneau est construit par ramification : autour d'un tronc simple et solide se déploient, au fur et à mesure que progresse le récit, des ramifications narratives qui auront tôt fait de s'enchevêtrer faisant s'entrecroiser les personnages et s'entrechoquer les événements. Le procédé, simple, s'avère dans ses grandes lignes efficace.

À l'origine on retrouve Stéphane et sa sœur cadette Bettie. Toutes deux s'occupent de la porcherie qu'elles ont héritée de leur père. Devant certains problèmes de dette, Stéphane a la bonne idée de vendre, vite fait bien fait, une plantation de marijuana que deux gangsters du coin font pousser sur ses terres. Suite à ce geste tout bascule : les deux receleurs deviennent très méchants, les



Confrontation entre la caricature et le réel

meurtres se succèdent les uns aux autres jusqu'au paroxysme. L'ensemble opère correctement. Face aux événements, les personnalités qui semblent tout d'abord grossières s'affinent. Si elles n'atteignent jamais de très haut niveau de complexité, elles suffisent néanmoins à supporter l'intrigue, la technique consistant à faire évoluer des caractères très typés à l'intérieur de situations réalistes.

Et typés, ils le sont tous, à l'exception de Stéphane. Cette dernière semble être la seule en contact direct avec le réel. Elle servira d'ailleurs, à chaque séquence, d'amortisseur entre les événements et les autres personnages, rôle qui n'est pas sans danger et dont elle devra éventuellement payer le prix. Les autres feront d'abord rire avant d'aller, eux aussi, se fracasser durement à

la paroi des événements. Je pense particulièrement au malfrat de service, Paquette, et à son acolyte, « Chose ». Les deux acteurs livrent une interprétation crédible qui provoque d'abord l'hilarité générale pour finir par imposer le silence. Les situations cocasses se renouvelleront à maintes reprises jusqu'à se figer (intégrité des personnages oblige, on salue la scénariste) dans l'hécatombe.

C'est là le principal mérite du scénario qui fait jaillir le drame de cette confrontation entre la caricature et le réel. Ce dispositif n'est pas nouveau au cinéma. Correctement utilisé, il doit permettre d'entraîner le spectateur sur des sentiers où il ne s'aventurerait normalement qu'avec méfiance. *Happiness* (Solondz, 1998) en est un exemple particulièrement habile. Dans un tout autre registre (plus près d'ailleurs du contexte du film de Canuel), les frères Coen obtiennent le même effet lorsque que l'un des malfaiteurs de *Fargo* (1995) massacre froidement son complice et un otage avant de les passer à la déchiqueteuse. Dans les deux cas, la réaction des spectateurs hésite entre le rire nerveux et la stupéfaction. Pareillement, lors de la première de *La Loi du cochon* au Festival des films du monde, la salle y est d'abord allée de quelques fous rires jusqu'à ce que les événements ne la rabatte vers un silence consterné.

Le film survole rapidement certains thèmes qui auraient néanmoins gagné à être approfondis ou du moins à être amenés avec plus de nuance : le racisme d'Adrien, le rapport entretenu par « Chose » envers Paquette, l'esprit de collaboration du « Tchîn Tok » (le médecin de fortune de Paquette), l'opportunisme de Stéphane, l'humanitarisme mielleux de Carole, les ambitions de Bettie, etc. Ces aspects auraient pu inscrire plus adroitement, en filigrane du récit, les réflexions morales qui ne sont ici que vaguement esquissées au profit de l'action.

Le directeur de la photographie, Jérôme Sabourin, s'est aidé de cadrages inclinés pour accentuer l'atmosphère lugubre, pour appuyer un regard inquietant, pour entretenir la tension dramatique. La caméra prend des libertés en adoptant les positions les plus diverses (ras du sol, plongée verticale, coin de pièce, etc.). Le film a d'abord été tourné en format numérique (DV PAL) avant d'être transféré en 35 mm. On n'a visiblement pas cherché à reproduire sur pellicule le réalisme des teintes (ce qui, à partir d'un support vidéo, est une entreprise périlleuse) et on a plutôt profité des distorsions occasionnées par le transfert : les couleurs sont criardes ou lugubres selon l'éclairage, saturées en extérieur sous le soleil (ce qui confère un caractère fantastique aux quelques séquences qui prennent place dans un champ de maïs). Cette touche, ajoutée au jeu habile de la plupart des comédiens, donne à *La Loi du cochon* un ton personnel qui sert très bien l'intrigue.

Philippe Théophanidis

Canada [Québec] 2001, 95 minutes — Réal. : Érik Canuel — Scén. : Joanne Arseneau — Photo : Jérôme Sabourin — Mont. : Jean-François Bergeron — Mus. : Dazmo — Son : Mario Auclair — Cost. : Josée Boisvert — Int. : Isabel Richer (Stéphane), Sylvain Marcel (Paquette), Catherine Trudeau (Bettie), Jean-Nicolas Verreault (Chose), Stéphane Demers (Adrien), Marie Brassard (Carole), Zhenhu Han (le Tchîn Tok), Christian Bégin (Riendeau), Christopher Heyerdahl (Jodorowsky) — Prod. : Jacques Bonin, Claude Veillet — Dist. : Alliance Atlantis Vivafilm.